



MINISTÈRE DE LA CULTURE

Direction régionale des affaires culturelles de Provence-Alpes-Côte-d'Azur

Unité départementale de l'architecture et du patrimoine des Bouches-du-Rhône

Dossier suivi par : Olivier BLANC

Objet : demande de permis d'aménager

Mairie d'Arles
Service Urbanisme
5, Rue du Cloître
13200 Arles

A Arles, le 10/10/2018

numéro : pa00418R0014

adresse du projet : avenue du Président Allendé 13200 ARLES

nature du projet : Création de parking - places de stationnement

déposé en mairie le : 19/09/2018

reçu au service le : 21/09/2018

servitudes liées au projet : LCAP - rayon de 500 m hors champ de visibilité -

demandeur :

M. LE MARIE D'ARLES
Place de la République
Hôtel de Ville
13200 ARLES

Cet immeuble n'est pas situé dans le périmètre délimité des abords ou dans le champ de visibilité d'un monument historique. Par conséquent, l'accord de l'architecte des Bâtiments de France n'est pas obligatoire.

Toutefois, ce projet appelle des recommandations ou des observations au titre du respect de l'intérêt public attaché au patrimoine, à l'architecture, au paysage naturel ou urbain, à la qualité des constructions et à leur insertion harmonieuse dans le milieu environnant :

L'aire de stationnement pourra être tramée par des plantations d'arbres de haute tiges. Cette trame pourra être composée de peupliers blancs, de sorte à établir une échelle en relation avec les barres d'immeubles en arrière plan, Cette trame ne sera pas nécessairement orthogonale, elle pourra dans le contexte de l'avenue du président Salvador Allende, bordée d'alignements de platanes, être structurée sur une diagonale ou une aléatoire.

L'architecte des Bâtiments de France

Olivier Blanc